



Projet Pédagogique

Introduction

Conformément à la décision du conseil communal du 6 mai 2008, une plaine de jeux communale sera organisée chaque année durant le mois de juillet (4 semaines) et est ouverte à tous les enfants âgés de 2,5 à 12 ans.

Conformément au décret du 17 mai 1999, de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif aux centres de vacances, la plaine de jeux est un service d'accueil d'enfants pendant les vacances, encadrés par des équipes d'animation qualifiées et qui ont pour but de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congé scolaire. Les activités devront avoir un attrait ludique afin de permettre à chacun de prendre du plaisir à jouer.

Ce centre de vacances se veut un service d'accueil non résidentiel d'enfants, qui propose un accueil de qualité, des activités récréatives mais également intéressantes, un lieu de rencontres et de découvertes pour tous les enfants, sans aucune discrimination d'ordre économique ou sociale, et dans le respect de toutes les conceptions philosophiques ou religieuses.

Lorsque nous accueillons des enfants à besoin spécifique, tout sera mis en œuvre (dans la mesure du possible) pour permettre un accueil adapté.

Présentation des objectifs

L'organisation générale est guidée par la volonté d'offrir à tous les enfants une multitude de possibilités d'accéder à des activités sportives, artistiques, ludiques et/ou de découverte dans de bonnes conditions.

Notre projet pédagogique s'articule autour des valeurs de : **respect, autonomie, découverte, citoyenneté, coopération**, dont les objectifs en priorité sont : **l'amusement, la créativité et l'action**.

Nous souhaitons favoriser le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, sans attendre un résultat, en lui proposant des jeux et des activités de plein air.

Nous visons également le développement de la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions en lui proposant des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication.

Nous souhaitons favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle. Dans cette optique, il est essentiel que chaque membre de l'équipe véhicule des valeurs de respect de la différence et d'ouverture à l'autre.

Nous souhaitons développer l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation en proposant aux enfants d'établir ensemble des règles de vie, de l'entraide, en leur demandant de choisir les activités qu'ils souhaitent faire, d'apprendre la vie en communauté avec ses avantages et inconvénients.

Afin d'instaurer un esprit de coopération, nous proposons régulièrement des jeux coopératifs et des activités, auxquelles les différents groupes d'âges participent ensemble.

La plaine de jeux, c'est le temps des vacances, c'est un temps de ressourcement et de récréation. Le plaisir, la découverte et l'amusement y ont une place importante.

Développement

Le besoin de jouer, de se reposer, d'être en sécurité, d'être reconnu et valorisé et d'évoluer au sein d'un groupe par le sport, les balades, des jeux de découverte, la danse et l'exploration de lieux variés (bois, campagne, ruisseau...). L'enfant aura l'occasion de se défouler, de prendre conscience de son corps et de ses capacités.

Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans sa vie quotidienne et son savoir vivre en communauté. Inciter l'enfant qui commence une activité à s'engager et à la terminer. Faire participer les enfants à la préparation, mise en place et rangement de l'activité. Organiser des jeux collectifs pour que les enfants apprennent à jouer ensemble. Développer la coopération et l'entraide. Utiliser des temps informels pour que les enfants échangent entre eux et apprennent à vivre les uns avec les autres. Veiller au respect des règles de vie collective et leur demander de faire respecter les règles mises en place.

La créativité de chaque enfant dans des domaines multiples en lui permettant d'être acteur de son projet, inventer des solutions nouvelles, utiliser du matériel de récupération, s'exprimer. Donner à l'enfant la possibilité d'imaginer, de construire, se déguiser, créer.

Sensibiliser l'enfant à la culture, en abordant certaines pratiques artistiques, en testant l'une ou l'autre technique, en lui donnant accès à la lecture, au théâtre, en leur permettant de mettre en scène, inventer un scénario, de faire de l'imitation, de l'improvisation, de fabriquer des marionnettes. Les thèmes choisis favorisent l'exploration d'autres cultures, d'autres modes de vie...

Nous insistons également sur le respect de l'environnement en demandant la participation des enfants à la gestion des déchets et au respect du site. Nous souhaitons sensibiliser au respect de la nature, en espérant que par la suite les enfants sensibilisent leurs parents. C'est aussi une action de citoyenneté.

La plaine de jeux vise à sensibiliser l'enfant aux notions d'hygiène et de santé dans la vie quotidienne en collectivité.

Les activités sont adaptées aux besoins et rythme naturel de l'enfant en proposant des activités récréatives, ludiques variées mais aussi en laissant des temps libres et/ou de repos.

L'équipe organise, anime, encadre et est polyvalente. Elle privilégie l'autonomie des enfants, elle est aussi un acteur de l'éducation. Elle tient également un rôle de médiateur pour que les enfants règlent leurs conflits entre eux et parviennent à trouver des compromis par la parole et non par la violence ou les insultes. **Être exigeant sur le respect des autres !**

A la plaine de jeux, on s'amuse, on y rêve, on participe, on s'exprime, on émet des choix, des attentes, on y vit un projet en commun. La vie en communauté est une expérience en soi, où chacun a sa place, ses droits et ses devoirs : c'est l'apprentissage de la vie !

Description de la vie quotidienne.

Chaque participant doit être disposé à vivre une expérience d'amitié, d'entraide et de respect mutuel avec les contraintes et surtout les richesses que cela implique.

Le bus communal assure (avec convoyeur) un circuit de ramassage matin et soir dans l'entité.

Les enfants peuvent être accueillis tous les jours dès **7h30** et jusqu'à **17h30**.

L'équipe d'animation organise et planifie la journée en tenant compte de l'horaire de la vie quotidienne du centre de vacances.

L'équipe assure la surveillance des enfants, que ce soit durant les activités, les temps libres, le midi ou les trajets. Les activités proposées devront être d'une manière générale des activités de découverte, d'activités culturelles physiques et sportives et d'activités manuelles. Elles permettent aux enfants de découvrir différentes matières et ainsi la façon de les exploiter. Les activités seront adaptées aux enfants et à leurs possibilités.

7h30 à 8h55 : C'est le temps d'accueil. Les enfants jouent librement. Les enfants et leurs parents seront accueillis dehors lorsqu'il fait beau et sous le préau en cas de pluie.

9h00 : C'est l'heure du rassemblement et du rituel de bienvenue. On forme un grand cercle tous ensemble. On rappelle les heures et activités/sorties/défis prévus pour les différents groupes pour la journée, on rappelle une consigne on félicite une bonne action. Les vêtements oubliés la veille sont rendus. Les mots laissés dans la boîte à suggestions/idées sont lus. Si un enfant fête son anniversaire, les groupes chantent en son honneur ! Chaque groupe se forme, et les animateurs prennent les présences et partent en activité.

9h10 à 10h20 : Temps collectifs et/ou d'activités.

10h20 à 10h45 : c'est le temps de pause et d'un moment temps libre.

10h45 à 12h : Deuxième temps collectif et/ou d'activités.

12h00 à 13h30 : C'est le temps du passage par les toilettes avant le lavage des mains (passage obligé) avec savon liquide et serviette individuelle en papier. Ensuite, c'est le temps du dîner

(tartines) avec possibilité de soupe fraîche du jour pour ceux qui le désirent. Le temps libre après le repas est prévu jusqu'à 13h30.

13h à 15h : Possibilité de sieste ou repos (voir **ROI**)

13h30 à 15h45 : Troisième temps collectif et/ou d'activités.

15h50 : Rassemblement de fin de journée, on reforme le grand cercle du matin et chaque groupe chante sa chanson (inventée) de la semaine... Au revoir et à demain.

16h00 à 17h30 : C'est le temps d'accueil du soir. Les enfants jouent librement.

Un temps collectifs et /ou d'activités : C'est le temps, que j'anime. Je propose des chansons, de la danse, du sport, des petits et des grands jeux, des jeux télévisés, des jeux de sociétés, des jeux d'eau, des activités de bricolage et/ou manuelle, des quiz, j'invente, je prépare et je répète la chanson de groupe, c'est associer les enfants dans l'élaboration des plannings en tenant compte de leurs idées, de leurs envies en termes de loisirs (dans la mesure du réalisable), c'est un temps où j'organise et je discute avec les enfants et prépare mon spectacle du vendredi.

Organisation des groupes d'enfants.

Chaque centre de vacances est encadré par des animateur(trice)s en nombre suffisant et de qualification suffisante. Un animateur(trice) sur trois doit être breveté(e) ou avoir une équivalence au brevet ou être assimilé(e).

- Un animateur(trice) par groupe de 8 enfants pour les enfants âgés de moins de 6 ans.
- Un animateur(trice) par groupe de 12 enfants pour les enfants âgés de plus de 6 ans et plus.

Le groupe 1 : **LES BOURGEONS** de 2,5 à 4 ans. Un(e) animateur (trice) et deux aides animateur(trice)s et/ou puéricultrice pour 24 enfants au maximum.

Le groupe 2 : **LES FLEURS** de 4 à 6 ans. Un(e) animateur (trice) et deux aides animateur(trice)s et/ou puéricultrice pour 24 enfants au maximum.

Le groupe 3 : **LES BUISSONS** de 6 à 8 ans. Un(e) animateur (trice) et un(e) aide animateur (trice) pour 24 enfants au maximum.

Le groupe 4 : **LES ARBUSTES** de 8 à 10 ans. Un(e) animateur (trice) et un(e) aide animateur (trice) pour 24 enfants au maximum.

Le groupe 5 : **LES ARBRES** de 10 à 12 ans. Un(e) animateur (trice) et un(e) aide animateur (trice) pour 24 enfants au maximum.

En fonction des aptitudes de l'enfant et de ses attentes, l'intégration au sein d'un groupe ou l'autre peut être envisagée en concertation avec l'équipe d'animation.

Les infrastructures

La plaine de jeux se déroulera sur le site de l'école communale de **LOBBES**, implantation des **BONNIERS**. Les locaux scolaires seront vidés complètement et aménagés pour les activités de vacances, avec du matériel adapté aux différents groupes d'enfants. Le site est sécurisé et entièrement clôturé, les entrées et sorties se feront uniquement par le même et seul accès qui sera indiqué clairement. Nous disposons d'une grande cour, une pelouse, un préau côté primaire, mais aussi une cour côté maternel. L'espace est nécessaire à l'épanouissement des enfants, le cadre de la plaine de jeux permet à chaque groupe de disposer de « son » local. Cela permet de vivre dans des groupes à dimension humaine en respectant le rythme de chacun. Le bureau du coordinateur sera installé dans la bibliothèque. Les sanitaires sont adaptés à l'âge de tous les enfants. De nombreuses balades peuvent s'organiser en partant de ce site dans les champs et les bois. Le hall sportif du **SCAVIN** peut aussi être à disposition des équipes d'animation.

L'encadrement

L'équipe reste stable et est composée en partie du personnel **ATL**, qui travaille dans les écoles durant l'année scolaire ; ils sont, pour la plupart, connus des enfants et des parents. Néanmoins, un appel à candidatures est lancé dans le journal communal pour le recrutement d'animateur(trice)s et d'étudiant(e)s désirant travailler à la plaine de jeux. Ils sont employés pour la durée du **CDV** par l'administration communale (38h/semaine à horaire variable).

Un certain nombre d'animateurs forme un noyau revenant travailler chaque année, ce qui permet de garder un personnel ayant accumulé, pour certains, une expérience, une connaissance du fonctionnement de la plaine de jeux, de ses exigences et d'être des moteurs vis-à-vis des nouveaux arrivants.

La priorité est donnée aux personnes brevetées ou assimilées, ayant de l'expérience dans l'animation et se montrant motivées. Pour postuler, il faut envoyer sa candidature et son CV par courrier à l'Administration Communale.

Le coordinateur leur fixe ensuite un rendez-vous pour un entretien. Le Collège Communal décide des engagements selon les besoins, afin de répondre aux exigences du décret et du code de qualité concernant les centres de vacances.

Des bénévoles, des pensionnés, des **ASBL**, l'**AMO**, le syndicat d'initiative, le **SPJ**, l'**ADEPS**, le service environnement, l'**ALE**, le **PCS**, la **DNF**, Vie féminine, des associations et clubs sportifs peuvent être aussi des partenaires de la plaine de jeux.

Rôle de l'équipe

Les temps d'accueil du matin et soir :

Je suis ponctuel, accueillant, disponible et souriant. Je prends le temps d'accueillir chaque enfant et parent (j'aide l'enfant à se séparer de ses parents). Je suis un relais pour l'équipe d'animation. Je communique les informations sur la journée des enfants et répond aux questions des parents (si, je ne sais pas, je me renseigne auprès du responsable). Je peux jouer avec les enfants, tout en veillant à bien les surveiller.

Les temps collectifs et/ou d'activités :

Au départ d'un thème qui rythmera la semaine, l'équipe d'animation prévoit des activités, suivies de temps libre. Des sorties peuvent également être organisées. **En aucun cas la plaine de jeux ne doit être une garderie.** Les animateur(trice)s doivent être aptes à répondre à cette exigence, ce qui signifie : Être à même de préparer un programme d'activités adapté à l'âge du groupe d'enfants dont il seront responsables et être capable de le mettre en pratique durant la période de leur engagement.

En début de semaine et lors de l'arrivée de chaque nouvel enfant, les animateur(trice)s prennent le temps de leur montrer les lieux, de leur donner des repères, de leur expliquer le déroulement de la journée. Dans chaque groupe, les animateur(trice)s font des jeux de présentation avant de démarrer le programme d'activités.

Je veille au respect du rythme et bien-être de chaque enfant. Je suis le garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant. Je gère le groupe d'enfants, le matériel, les temps d'activités et de vie collective.

Je suis dynamique, motivé, motivant, imaginatif, ponctuel et conscient des responsabilités. Je suis une référence et modèle pour les enfants (attention à son langage).

Je suis capable de me remettre en question sur mes pratiques d'animation et d'encadrement. Je suis également capable de m'adapter à toutes modifications ou contraintes et dois en permanence connaître le nombre d'enfants sous ma responsabilité.

Je suis à l'écoute des enfants et je tente d'y répondre au mieux. Je suis toujours d'humeur égale et je fais preuve de patience.

Comment l'équipe s'approprie-t-elle le projet d'accueil ?

Tout est mis en œuvre par un entretien individuel. Des réunions préparatoires de la plaine de jeux sont ensuite organisées par le coordinateur pour que le rôle de chaque membre de l'équipe soit parfaitement clair.

Le projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur sont lus et parcourus ensemble afin qu'ils soient compris de tous.

Les thèmes des semaines sont déterminés à l'avance, par les groupes en équipes, afin de pouvoir préparer et adapter leur programme d'activités.

Des réunions « formatives » durant la plaine de jeux ont lieu une fois par semaine.

Lors d'un débriefing journalier avec l'équipe, différents points sont évalués : l'organisation, le lieu, les activités, les événements vécus, les situations rencontrées au cours de la plaine de jeux. Ces éléments font l'objet d'un rapport destiné à la préparation de la plaine de jeux à venir et à ses éventuelles adaptations.

Quelques exemples de ce qui s'y passe

Lecture et contes, balades en poney et/ou promenade en calèche, tram, visite de ferme, musée ou encore d'un terroir, imitation, improvisation, découverte de notre environnement, promenade nature ou dans les bois, action de citoyenneté et/ou de respect à la nature, défi coopératif, jeux d'eau, piscine, sorties diverses, combat dans la boue, initiation à la pêche, théâtre, chant, danse, dessin, peinture, atelier terre, tricot et crochet, initiation à divers sports, jeux de société, expression corporelle, sports d'équipe et de ballon, arts plastiques, jeux d'adresse, jeu de piste, chasse au trésor, sensibilisation au respect du monde animal, construction de nichoir, culture, aventure et découverte, scrapbooking. Les activités sont proposées et les enfants y participent sans obligation.

Une boîte à idées est à votre disposition à l'accueil du site pour faire des suggestions, elle est accessible aux enfants, parents et à l'équipe d'animation durant l'entièreté de la plaine de jeux.

Chaque vendredi, un aboutissement est finalisé avec les enfants et avec les parents (qui sont invités à participer activement) pour clôturer la semaine, une fête/kermesse/olympiade...est organisée par les enfants et les équipes d'animations dès 16h pour se terminer à 17h. L'objectif est de se retrouver ensemble pour profiter d'activités festives qui permettent vraiment de se sentir en vacances.

Ainsi délibéré en séance du Collège Communal du 15 mars 2024.

Le Directeur général f.f.


PIERRE FONTAINE



Le Bourgmestre,


LUCIEN BAUDUIN

